



ASSOCIATION LOCALE DES ACTIVITÉS SOCIALES DU C.E.A. CESTA

Le BARP, le 13 juin 2023

NOTE ALAS N° 41 / 2023

OMNISPORT / OMNICULTURE ANNÉE 2023 / 2024

(Annule et remplace la note ALAS n°76/2022)

L'ALAS accorde une participation, pour une activité Omnisport ou Omniculture pratiquée durant l'année, dans un Club ou une Association non subventionnée par l'ASCEA et l'AACCEA selon les conditions définies ci-après.

PERIODE DE REFERENCE

Les dossiers traités concernent l'année scolaire 2023/2024. **Cette note s'applique du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024.** Les inscriptions en ligne sont possibles à partir du 1^{er} juillet 2023.

BENEFICIAIRES :

Tous les ouvriers-rattachés géographiquement au CESTA, dont les enfants sont bénéficiaires de prestations au sens de la note ACAS R1 (disponible sur le site intranet de l'ALAS), peuvent solliciter une aide de l'ALAS dans le cadre de cette note.

La pratique ponctuelle d'activités sportives ou culturelles ne donne pas droit à une participation de l'ALAS.

MODALITE DU VERSEMENT

La participation ALAS sera versée au salarié par virement sur salaire.

ALAS CEA CESTA 15, avenue de sablières CS 60001 33116 LE BARP CEDEX

Email BLG CESTA : anne.garcin@dam.c / dominique.dray@dam.c / Henri.ERRECA@dam.c

Tél. 05 57 04 48 81 / 04 46 14 / 04 68 16

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font directement à partir de la création d'un dossier en ligne via le site OAASIS disponible depuis le réseau O (<https://oaasis.fr>). Le dossier comprend la fiche de renseignement à renseigner en ligne. Les pièces justificatives doivent être déposées dans un seul fichier avant la date limite d'inscription (facture attestant du règlement de l'inscription ou attestation de paiement).

Date Limite d'inscription : 30/06/2024

CALCUL DE LA PARTICIPATION EN FONCTION DU CS :

La participation est fonction du Coefficient Social, selon le barème ci-joint.

<u>Coefficient Social (CS)</u>		<u>Montant de la participation</u>
<u>Supérieur à</u>	<u>Inférieur (ou égal) à</u>	
-	750	110 €
750	900	100 €
900	1050	90 €
1050	1200	80 €
1200	1350	70 €
1350	1500	60 €
1500	1650	50 €
1650	1800	40 €
1800		35 €
CS non déterminé		35 €

- Le CS est calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année n-1, si ce dernier n'est pas fourni, le coefficient minimum sera appliqué.
- Le reste à charge par enfant sera de 30 € minimum.
- Aucune demande inférieure à 10 € ne donnera lieu à participation.
- Une seule participation sera versée par an et par enfant âgé de 3 ans à 18 ans, à la date de l'inscription, sous réserve qu'il s'agisse d'activités sportives ou culturelles.

Le Président de l'ALAS

Sébastien VERDELET

ASSOCIATION LOCALE DES ACTIVITÉS SOCIALES DU C.E.A. CESTA



ASSOCIATION LOCALE DES ACTIVITÉS SOCIALES
DU C.E.A. CESTA

Inscription en ligne OAASIS OMNISPORT / OMNICULTURE 2023-2024

DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LIGNE : 30/06/2024

L'inscription est disponible sous OAASIS dans la rubrique «Enfants».

- Connectez-vous à votre compte personnel OAASIS : <https://oaasis.cea.fr>.
- Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « j'ai oublié mon mot de passe ».

La fiche de renseignement sera renseignée en ligne lors de la constitution du dossier.

La facture attestant du règlement de l'inscription sera numérisée et jointe comme pièce justificative au dossier.

Accueil > Enfants > OMNISPORT OMICULTURE 2023-2024   

OMNISPORT - OMNICULTURE 2023-2024



INFORMATION

Inscription en ligne

ALAS CEA CESTA 15, avenue de sablières CS 60001 33116 LE BARP CEDEX

Email BLG CESTA : anne.garcin@dam.c / dominique.dray@dam.c / Henri.ERRECA@dam.c

Tél. 05 57 04 48 81 / 04 46 14 / 04 68 16

Association loi de 1901 déclarée le 02/06/1983 - RNA W336000939 – SIRET 38052150000013